

AMÉLIORER L'ACCÈS DES ADOLESCENTS ET JEUNES AUX SERVICES DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Le Bénin veut atteindre, d'ici 2018, 20% de taux de prévalence contraceptive. Or, l'une des pistes à emprunter, déclinée par le pays, qu'est l'accès gratuit des adolescents et jeunes aux services de la planification familiale est laissée en rade. Hier, mercredi 9 août, à Cotonou, l'Alliance droits et santé a tiré la sonnette d'alarme en invitant le gouvernement au respect de ses engagements.

L'Alliance droits et santé appelle à l'opérationnalisation de la politique de gratuité



Que l'Etat tienne parole

Déjà 12 mois qu'est élaborée, pour adoption par le conseil des ministres, la politique d'accès gratuit des adolescents et jeunes aux services de la planification familiale. Malheureusement, depuis ce temps, rien ne se profile à l'horizon, au point où, hier mercredi 9 août, à Cotonou, l'Alliance droits et santé a décidé d'interpeller l'exécutif en ces termes : « Membres du gouvernement du Bénin. Respectez vos engagements en adoptant la politique d'exemption du paiement direct des coûts des services et produits de la planification familiale au profit des jeunes et adolescents du Bénin ». L'engagement dont il est question a été pris en novembre 2013 à Addis Abeba et porte sur la décision du gouvernement béninois de « Rendre gratuit d'ici

2015 l'accès aux méthodes modernes de contraception dans les formations sanitaires publiques pour la couche des adolescents et jeunes ».

Avantages de mise en œuvre de la politique

Deux après l'échéance fixée, le pays est encore à la traîne, a regretté Nourou Adjibadé, directeur exécutif du Centre de réflexions et d'actions pour le développement intégré et la solidarité (CeRADIS ONG), point focal au Bénin de l'Alliance droits et santé. Il a développé ici ce qu'aurait produit comme effet, l'adoption et l'opérationnalisation de la politique d'exemption du paiement direct pour améliorer l'accès à l'offre de service de planification familiale aux adolescents et jeunes. Cette politique, aiderait, a-t-il insis-

té, à réduire de 20% les grossesses et diminuerait sensiblement le taux de mortalité maternelle. En outre, elle aurait été un tremplin pour réduire les complications liées aux grossesses ainsi que les avortements clandestins qui exposent à la mort.

Contenu de la politique

Dans un contexte où la population béninoise compte près de 45% de personnes ayant moins de 15 ans et près de 33% ayant entre 10 à 24 ans il est souhaitable que le gouvernement adopte enfin la politique, a exhorté le directeur exécutif de CeRADIS-ONG, point focal de l'Alliance droits et santé.

Car, ce document, a-t-il exposé, « décrit les arguments qui motivent la mise en place de la politique d'exemption aux paiements de la planification familiale (PF), le modèle retenu, les conditions de faisabilité de la mise en exécution et le suivi/évaluation de la gratuité de la PF pour les adolescents et jeunes afin de faciliter leurs accès aux services PF tout en respectant les conditions d'équité et de genre ». Toutes choses qui seraient en train d'approcher le Bénin vers le taux de prévalence contraceptive de 20% d'ici 2018 où le pays est actuellement à 12%.

Vadim QUIRIN



La politique de gratuité aiderait à réduire de 20% les grossesses et diminuerait sensiblement le taux de mortalité maternelle

Les Huit engagements pris par le Bénin a Addis Abeba en novembre 2013

- 1 - Faire passer le taux de prévalence contraceptive à 20% d'ici 2018 ;
- 2 - Augmenter progressivement d'ici 2018 le montant alloué à l'achat des produits contraceptifs à 250 millions de FCFA ;
- 3 - Réviser les politiques, normes et protocoles pour renforcer la délégation de tâches et améliorer la santé reproductive. Le gouvernement va disséminer la loi sur la santé de la reproduction et ses textes d'application ;
- 4 - Disséminer la déclaration de politique de population nationale (DEPOLIPO) ;
- 5 - Développer une stratégie de contractualisation avec le secteur privé dans le cadre de la PF ;
- 6 - Assurer la disponibilité et l'accessibilité des produits contraceptifs sur toute l'étendue du territoire national en impliquant les relais communautaires ;
- 7 - Rendre gratuit d'ici 2015 l'accès aux méthodes modernes de contraception dans les formations sanitaires publiques pour la couche des adolescents et jeunes ;
- 8 - Renforcer la communication autour de la PF notamment au niveau des groupes ciblés (femmes exprimant un besoin non satisfait, les adolescents et jeunes).

V.Q.

V.Q.

Brèves nationales

Abomey-Calavi : La 08ème édition de la Journée nationale du patrimoine culturel immatériel célébrée à Ké-tou lundi prochain

En prélude à la 08ème édition de la Journée nationale du patrimoine culturel matériel et la 12ème édition de la nuit des contes, les membres de l'association «Mémoires d'Afrique» ont animé une conférence de presse, hier au Centre de Lobozoukpa, pour dévoiler au public, les différentes activités commémoratives de ces deux événements culturels prévus à Ké-tou lundi prochain. Deux activités majeures sont inscrites au programme des manifestations socioculturelles de la 08ème édition de la Journée nationale du patrimoine culturel immatériel et la 12ème édition de la nuit des contes, a confié M. Israël Mensah, père-fondateur de l'association "Mémoires d'Afrique".

Comé : Installation du cadre de concertation des acteurs du développement du tourisme et de la culture
Le directeur départemental du tourisme et de la culture du Mono et du Couffo, Wilfrid Anato, a installé hier à la mairie de Comé, en présence du maire de la ville, Pascal Hesso, le Cadre de concertation des acteurs du développement du tourisme et de la culture (CCADTC) de la commune de Comé. Ce cadre de concertation aura pour mission d'appuyer le conseil communal et le maire dans le développement du tourisme local et de la culture, a indiqué le directeur départemental du tourisme et de la culture du Mono et du Couffo, Wilfrid Anato.

Porto-Novo : L'He Janvier Donhouahoué fait don de tables-bancs aux écoles de la commune d'Akpro-Misséré

Le député Prd de la 20ème circonscription électorale, Janvier Donhouahoué, a remis hier, en prélude à la rentrée scolaire prochaine en présence d'élus locaux et enseignants réunis à la maison des jeunes d'Akpro-Misséré, un nombre important de tables-bancs à dix écoles primaires publiques de la commune d'Akpro-Misséré. 150 tables-bancs sur un total de 1000 prévus ont été remis par le député au conseiller Gbèssémihlan Victor représentant le maire Michel Bahou. Ils sont destinés à résorber un tant soit peu le déficit d'équipements auquel sont confrontées plusieurs écoles primaires publiques de la commune.

Les quatre objectifs de la politique de gratuité

La politique de gratuité appelée «Politique d'exemption du paiement direct des coûts des services et produits de la planification familiale au profit des jeunes et adolescents du Bénin» a été élaborée par la Direction de la santé de la mère et de l'enfant (DSME) du ministère de la Santé et vise à :

- Augmenter la couverture contraceptive chez les adolescents et les jeunes en passant de 5% en 2015 à 20% en 2020;
- Réduire les grossesses précoces et non désirées chez les adolescents et les jeunes ;
- Contribuer à atténuer les barrières socioculturelles freinant l'accès à la PF pour les adolescents et les jeunes ;
- Augmenter le taux de rétention des jeunes et adolescents à l'éducation secondaire.